

NOTES D'UN TOURISTE

Arthabaskaville est un charmant village perché sur les flancs pittoresques des Laurentides, à soixante-quatre milles de Québec, cent huit de Montréal et deux d'Arthabaska-station, sur le parcours du Grand-Tronc.

Le site est grandiose; d'une côté les Laurentides qui offrent les aspects les plus variés; de l'autre des plaines ondoyantes qui se prolongent jusqu'au Saint-Laurent. C'est le chef-lieu d'un district important. Le palais de justice est spacieux, et on y construit en ce moment un collège dont le plan est vraiment remarquable par l'élégance et l'harmonie des proportions. L'église avec ses trois clochers frappe de loin le regard. Parmi les résidences privées, on remarque celles de M. le shérif Quesnel, de M. Ernest Pacaud et de W. Laurier, le représentant du comté. Rien de plus coquet et de plus élégant que les deux dernières surtout. Il faudra y joindre bientôt celles de MM. Poisson et Lavergne.

Mais ce qui distingue surtout Arthabaskaville, c'est la société charmante et distinguée qu'on y trouve. Les hommes y sont instruits, conciliants, les femmes d'une amabilité qui n'est nulle part surpassée, pas même à Québec. Les luttes de la politique et du barreau ne se font presque pas sentir dans les relations sociales; l'esprit et la courtoisie triomphent de tout.

On secoue la poussière de ses sandales, le soir, et on ne songe plus qu'à se rendre mutuellement la vie agréable. Il faut aller à Québec pour trouver une conversation aussi intéressante, une cordialité aussi française. Peut-on causer mieux que M. Pacaud, avoir plus de verve que M. le juge Plamondon?

J'aurais bien d'autres noms à citer, mais je crains d'être indiscret.

Il serait à souhaiter qu'on trouvât partout autant d'union, d'esprit de conciliation et de progrès intellectuel.

APPEL FAIT A LA CHARITÉ
EN FAVEUR DE L'ASILE NAZARETH

S'il est dans la belle et noble cité de Montréal une œuvre de charité qui mérite la sympathie universelle, c'est bien assurément la maison bénie connue sous le nom d'Asile Nazareth.

Cette institution religieuse, qui est sous l'habile direction des Sœurs Grises, renferme d'abord une salle d'asile où plus de trois cents petits enfants viennent recevoir la première éducation intellectuelle et morale. Cet établissement rend donc ainsi un premier et immense service aux nombreuses familles du quartier Saint-Laurent.

Mais à côté de cette œuvre s'en trouve une autre plus importante encore, c'est l'Institution des Jeunes Aveugles, la seule qui existe dans le Bas-Canada.

Cet asile, ouvert par la charité à l'une des classes les plus affligées de l'humanité souffrante, l'empêche aujourd'hui sur tout ce que les États-Unis ont fait de mieux en ce genre. Ce magnifique résultat est dû en partie aux excellentes méthodes empruntées à la célèbre Institution des Jeunes Aveugles de Paris, qui, cette année même, a envoyé à sa jeune émule de Montréal un professeur des plus distingués dans la personne de Mlle Rosalie Euvard, élève sortante décorée de la médaille d'honneur.

Aussi dans le concours de la fin de l'année scolaire 1876-1877, les premiers maîtres de l'art en cette ville ont-ils pu constater avec admiration les progrès surprenants des jeunes aveugles, qui ont généralement fait preuve d'un savoir musical tout à fait exceptionnel.

Du reste, ce résultat ne doit étonner qu'à demi quand on songe aux succès déjà obtenus depuis tant d'années par M. Letondal, qui, lui aussi, ancien élève de l'Institution des Jeunes Aveugles de Paris, a le plus contribué, peut-être, à développer le goût et le talent musical dans notre beau pays.

Des faits de cette nature prouvent élo-

quemment l'utilité d'institutions de ce genre, où tant de pauvres enfants qu'on disait condamnés par leur cécité à une vie triste et inutile, viennent puiser des connaissances solides et quelquefois développer des talents qui leur permettent de se créer une position des plus honorables dans la société.

Cependant, nous savons positivement que l'Asile Nazareth n'a aucune ressource assurée pour subvenir aux besoins de chaque jour, et que même, sans le généreux dévouement des dames patronnesses, cet établissement charitable aurait depuis longtemps cessé d'exister.

Il est facile de comprendre que dans de telles conditions, l'œuvre est encore loin d'avoir atteint le développement que réclament les besoins de notre cher Canada. C'est donc un devoir pour tous les bons citoyens du pays de venir en aide à une institution aussi méritante, de contribuer à l'asseoir sur des bases solides, et ainsi de la mettre à même de prendre la plus grande extension.

Aussi, les dames patronnesses de l'Asile Nazareth font-elles, dès aujourd'hui, spécialement appel à la générosité bien connue de tous les résidents de notre belle cité, pour recueillir les fonds nécessaires à l'entretien de cette œuvre éminemment humanitaire.

Comme le montant des souscriptions particulières ne suffirait pas, sans doute, pour répondre à toutes les exigences de la situation actuelle, les dames patronnesses de l'Asile Nazareth se proposent encore d'ouvrir un bazar dans la dernière quinzaine de septembre, et elles osent espérer que chacun déploiera le plus grand zèle pour contribuer au succès d'une entreprise aussi charitable.

Qui donc ne serait point touché d'une immense commisération en voyant ces jeunes aveugles tendre leurs mains suppliantes pour demander qu'on leur conserve un asile où ils peuvent jouir du bienfait d'une éducation vraiment chrétienne, qui développe tous leurs talents naturels et leur procure les moyens de se rendre un jour utiles à la société envers laquelle ils auront contracté une dette de reconnaissance éternelle!

LES HÉRITAGES

On lit dans le *Meschacébé*, journal français de la Louisiane :

Les héritages reviennent à l'ordre du jour. Ce sont des morts qui remontent à la surface de l'océan du temps et de l'oubli, pour enrichir les vivants sans les affliger, ce qui arrive ou est censé arriver lorsque la fortune est due à la perte de parents dont on a soi-même fermé les yeux. Aujourd'hui, c'est la famille ou la légion des Berthelot, qui aspire délicieusement la brise aurifère soufflant de Saint-Louis, Missouri, et faisant à des oreilles vivement dressées des millions en espérance. Il s'agit de retrouver toute la descendance d'un Berthelot, émigré du Canada dans l'ancienne Louisiane, grand chasseur devant Dieu comme Nemrod, traqueur audacieux, compagnon et sans doute associé de Chouteau. La nuit du 30 au 31 mai dernier, un pétrolier de Saint-Charles incendiait les registres de l'Église Rouge, datant de l'époque du comté des Allemands, et offrant une source précieuse de renseignements. Les registres de Saint-Jean-Baptiste sont plus modernes, et le premier est paré, à la date du 20 octobre 1772, par "Robert Antoine Robin de Logny, capitaine et juge commandant de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, Côte Allemande." Les Berthelot, à cette époque, forment déjà plusieurs branches au-delà desquelles on aurait pu découvrir, dans les registres brûlés de Saint-Charles, l'anneau de la chaîne rattachant les Berthelot de la Louisiane à leurs ancêtres du Canada.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Les journaux donnent des détails sur une erreur judiciaire qui mérite d'être signalée. Voici ce que nous lisons dans un journal italien :

Il y a quatre ans environ, M. Pradoni, riche propriétaire et syndic de Olgiate-Orlone, en se rendant en voiture dans une de ses terres en compagnie d'un de ses fils, fut assailli par trois malfaiteurs. Il fit feu avec son revolver et en blessa un. Les autres, présumés de l'assassinat, furent arrêtés, et quoique l'accusation ne se basât que sur des indices, les trois malheureux, écrasés par d'étranges coïncidences, furent déclarés coupables et condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Ils eurent beau jurer qu'ils étaient

innocents, ils eurent beau prouver un alibi, démontrer qu'aucun d'eux n'avait de motif pour commettre le crime, et qu'aucun d'eux n'avait été blessé, ils durent aller au bagne.

Or, d'après un correspondant, le tribunal aurait, dans son jugement, commis une erreur énorme. Voici comment il raconte la chose :

Il y a trois mois, l'un des condamnés comme assassin de Pradoni tombe malade. Sur le point de mourir, il fait appeler l'aumônier du bagne et lui dit en présence de tous :

"Devant Dieu et l'éternité qui m'attend, je vous jure que je suis, ainsi que mes deux compagnons, innocent du meurtre de Pradoni. Je meurs forcé, mais sans remord." Et il mourut.

On n'ajouta naturellement aucune foi à cette déclaration, faite par un forçat *in articulo mortis*.

Eh bien ! voulez-vous savoir ce qui arriva à Busto Arsizio, vers le milieu du mois de juin ?

Un journalier est mourant, mais, avant de rendre l'âme, il appelle diverses personnes autour de son lit, et leur dit :

"Je ne veux pas me présenter dans l'autre monde avec un terrible remords sur la conscience. Sachez que c'est moi, associé à deux de mes compagnons, qui ai tué le syndic de Pradoni."

Et il les nomma. Après quoi il ajouta : "Il est temps que justice soit faite à ces malheureux qui sont au bagne."

La nouvelle se répand comme un éclair. On compare les deux confessions. Et un mandat d'amener est lancé contre les complices indiqués par le mourant, qui était mort au bout de quelques heures. Mais les deux individus recherchés par la justice ont disparu.

En attendant, un nouveau fait se révèle. A l'époque de l'assassinat, une pauvre femme, presque aveugle, gémait dans une maison solitaire aux environs de Busto. Et ce fut à cette femme qu'un des assassins de Pradoni se présenta pour se faire panser une jambe atteinte par une balle de pistolet. On lui avait enjoint de se taire à peine de la vie. Mais, ces jours derniers, le lieutenant des carabinieri de Gallarate parvint à tout savoir : il se rendit chez cette pauvre femme, lui nomma un des deux individus indiqués comme complice par le mourant de Busto. Et il apprit que c'était précisément l'individu à qui elle avait pansé une jambe blessée par un coup de pistolet.

L'officier a immédiatement dénoncé au procureur du Roi les découvertes qu'il avait faites.

En ce moment, le garde-des-sceaux prend des mesures pour la libération conditionnelle des deux forçats, et pour la révision du procès.

L'impression produite sur le public par cette évidente erreur judiciaire a été très-vive.

LA GUERRE

Les événements de la dernière semaine, en Orient, sont peu nombreux.

La déroute des Russes, en Bulgarie, se continue. Ils achèvent de repasser les Balkans. La rumeur attribue de nouveau au Czar l'intention de faire la paix. Les Turcs ont remporté plusieurs victoires. Une dépêche de Londres, en date de dimanche, résume en ces termes les faits de la semaine, du côté de l'Europe :

La semaine dernière a été favorable aux Turcs; Suleiman Pacha a presque complètement bloqué le défilé de Shipka.

Les nouvelles de source russe admettent qu'il est maître de la situation, où il a poussé une reconnaissance jusqu'à Kikilagatoch, sur le versant nord des Balkans; il semble vouloir tourner la position des Russes.

La position des Russes à Tchivova, que veut enlever Mehemet Ali, peut être facilement attaquée du côté de l'est. En admettant que Suleiman Pacha se rende maître du défilé, il devra engager de nombreuses escarmouches avant de prendre possession de tous les chemins qui y aboutissent. De son côté Mehemet Ali aura à enlever la position des Russes à Paka Papaskoi, afin de protéger son aile droite.

On croit que la campagne est près de finir, vu la mauvaise saison qui va commencer bientôt.

En Asie, les Russes ont fait de nouvelles attaques; c'est sur leur territoire envahi qu'ils combattent. Ils essayent de reprendre la ville de Jukim-Salé, qui est au pouvoir des Turcs. Ils ne voudraient pas cesser la lutte sans avoir chassé l'ennemi au-delà des frontières.

Les symptômes de révolte en Bosnie et dans les îles turques de la Méditerranée ont cessé. Le gouvernement d'Athènes a, de son côté, affirmé son intention de garder la neutralité.

NOS GRAVURES

Salon de 1877 : Saint Thomas dictant l'office du Saint-Sacrement

La peinture religieuse n'avait pas de bien nombreux représentants au Salon de cette année : parmi ces trop rares adeptes de l'art sérieux et élevé, il faut citer en

première ligne le beau tableau de M. Louis Roux; nous sommes dans une salle d'aspect sévère, aux murailles nues, construite probablement au fond de quelque crypte d'église; un rayon de soleil y pénètre à travers les vitraux et baigne de sa lumière le centre de la composition; une bibliothèque qu'on aperçoit dans le fond et où deux religieux cherchent quelque savant in-folio, des tables sur lesquelles d'autres prennent des notes ou écrivent sous la dictée, des bancs où sont assis les pieux secrétaires, voilà tout l'ameublement. Est-il besoin d'autre chose, pour travailler, s'instruire et prier?

Au milieu de tous ces moines, au visage ascétique, le saint est debout, dictant le texte sacré auquel est resté attaché son nom. La scène est d'une simplicité austère en même temps que d'un effet imposant; ce qu'on y remarque surtout, c'est le soin scrupuleux avec lequel l'artiste a étudié chacun de ses personnages. Chez tous ces moines en robe blanche, rien qui trahisse l'uniformité; dans la tête de saint Thomas, c'est l'inspiration d'en haut qui apparaît, calme, sereine et divine comme son origine; dans chacun des autres, c'est l'attention docile, ou le respect, ou l'admiration contenue. La variété des attitudes et des expressions n'enlève pourtant rien à l'unité de l'œuvre; elle y concourt, au contraire, et contribue à lui imprimer son caractère de forte émotion et d'incomparable grandeur.

L'ÉCLAIRAGE DES TRAINS DE
CHEMINS DE FER

Le chauffage des voitures de chemins de fer a formé dans ces derniers temps l'objet de nombreuses publications autographiées, lithographiées, typographiées, enfin imprimées et réimprimées dans les journaux. Cette question est donc jugée aujourd'hui, sinon au point de vue pratique, du moins au point de vue littéraire. Nous n'avancerions pas beaucoup la question en disant qu'un système de chauffage encore inconnu en France, mais usité sur les chemins de fer de l'Etat de Bavière, est celui du *wagon-pötte*. Ce wagon porte des fourneaux qui produisent de la vapeur que des tuyaux en cuivre, avec ajustages flexibles, envoient dans les voitures des voyageurs.

Maintenant, après le chauffage vient naturellement l'éclairage; malgré son nom, cette question est encore obscure. Les récentes expériences faites à ce sujet en Angleterre pourront sinon la résoudre d'une manière définitive, du moins elles l'éclaireront.

Sur le chemin de North-Western on emploie en ce moment, à titre d'essai, un nouvel appareil d'éclairage au gaz d'huile; ce gaz brûle plus longtemps que celui qui est extrait de la houille; à poids égal, il occupe donc moins de place. Voici de quelle façon fonctionne ce système.

Chaque voiture porte sous le parquet son propre réservoir, dans lequel ce gaz est comprimé au moyen de pompes foulantes jusqu'à six atmosphères de pression. De ce réservoir part un tube en cuivre qui aboutit à un petit régulateur; celui-ci consiste dans une boîte en fonte fermée par une membrane imperméable qui communique par une tige à une soupape; celle-ci laisse passer le gaz dans le régulateur d'où il va au bec. On dit que les mécanismes, qui semblent un peu compliqués, fonctionnent avec assez de régularité. Je le veux bien, et j'attendrai avec patience le résultat définitif des essais.

Mais ce que je n'attendrai pas avec la même patience, c'est l'enlèvement des lampes à pétrole, avec lesquelles j'ai eu dernièrement la mauvaise, très-mauvaise chance de voyager sur un chemin de fer près de notre ancienne frontière; elles étaient placées dans le coin des voitures et mises à la disposition du public. Je croyais d'abord qu'on avait cherché le moyen de brûler, en cas d'accident, le train, afin d'étouffer les cris des voyageurs. Aussi, me suis-je permis d'exprimer mon opinion à monsieur l'ingénieur du matériel roulant et de la traction, et j'espère que la prochaine fois ces lampes à pétrole auront disparu pour être classées dans le chapitre des inventions inutiles. S'il n'en est pas ainsi, je ne prendrai plus mon honore confrère pour un homme sérieux; je nommerai son chemin à incendie, et je me plaindrai à qui de droit.

Voilà ce qu'il y a à dire aujourd'hui sur l'éclairage officiel. Reste l'éclairage privé.

"Je n'y puis rien—me disait un certain chef de gare—ce cas n'est pas prévu dans nos règlements."

Telle est la réponse qu'il me donna, quand je le priais de défendre à mon voisin de coupé d'allumer et de rallumer sans cesse une bougie avec laquelle il cherchait à s'éclairer pour lire. Cet individu, las de tenir la bougie à la main, voulut la fixer dans une petite boîte qu'il tenait sur ses genoux; mais la bougie tomba, et, fort heureusement, lui brûla le paletot et les mains; et je me disais—ce que vous auriez dit vous-même, mon doux lecteur.—*Monde Illustré*.